

Donner du sens à l'apprentissage d'une langue pour une intégration professionnelle réussie

Objectifs	L'intégration professionnelle et culturelle au sein de l'Union Européenne
Mots-clefs	orientation, oral
Compétences	Apprendre une langue étrangère, comprendre les enjeux de cet apprentissage
Niveaux	Collège, lycée
Supports, outils	Vidéos conférence, fiches lexique, fiches dialogue
Auteurs	Nadia Hallaf, Elisabeth Negroni et Marc Ledoux
Fiches en lien	L'oral

PROBLEMATIQUE :

Comment une situation réelle de communication redonne t-elle du sens aux apprentissages linguistique et culturel ?

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION DIDACTIQUE :

1) COMPRENDRE ET PARLER

Le but principal est de favoriser l'Écoute, le Parler et la Lecture de façon simultanée.

Il s'agit ici de mettre en relation directe un groupe d'élèves et son professeur avec un interlocuteur à distance (un ou des membres d'une entreprise par exemple), parlant une langue étrangère étudiée en classe de l'autre côté de la vidéoconférence. Cet échange portera sur un sujet défini en amont par le professeur et l'interlocuteur.

Un support multimédia (power point) et/ou des supports écrits (fiches lexique) adaptés à une discipline favoriseront l'entrée en matière ainsi que le suivi et le déroulement de séance qui servira d'accompagnement personnalisé. Ainsi, l'aide multimédia combinée permettra le déroulement cohérent de la discussion relative au sujet prédéfini et des demandes éventuelles.

Cette pratique s'inscrit notamment dans l'apprentissage d'une Discipline Non Linguistique (DNL) des sections européennes facilitant l'obtention de l'Europro ou de l'Europass qui attestent le parcours européen de formation.

Les élèves peuvent auto-évaluer leur niveau de compétence tant d'un point de vue linguistique que disciplinaire. Les bords culturels et linguistiques co-existent grâce à l'immersion virtuelle. Mais ce qui prévaut est l'échange pour mieux appréhender la réalité du terrain. L'interactivité apprend à l'élève à construire son savoir sans se contenter seulement de le recevoir.

Les élèves devenus acteurs de leur apprentissage grâce au dialogue avec de réels acteurs économiques ne subissent plus l'angoisse à la pratique d'une langue.

2) COLLABORER ET PROGRESSER

La démarche collaborative permet de percevoir les progrès de l'élève. En amont, le professeur et l'interlocuteur extérieur auront fixé ensemble les objectifs, les étapes et les modalités de travail ainsi que les axes de progrès permettant aux élèves d'interagir en adéquation avec ce programme.

Les relations collaboratives entre l'enseignant et les élèves sont facilitées car le professeur devient le réel soutien de l'élève pendant l'échange de paroles. De plus, c'est le professeur qui articule le sujet et fait suivre le fil conducteur. Le professeur accompagne et devient l'« épaulé de l'élève », il le rassure lors de son échange oral avec l'interlocuteur extérieur qui parle une autre langue et cette dernière demeure LA LANGUE DE L'APPRENTISSAGE. Tout et tout le monde devient utile, c'est l'école du plaisir et non plus l'école de la souffrance.

MISE EN PRATIQUE :

- 1) Présenter au partenaire les enjeux pédagogiques du projet.
- 2) constituer des groupes de deux à quatre élèves préparant les fiches de dialogue possibles,
- 3) exploiter les avantages de la vidéoconférence,
- 4) présenter les partenaires professionnels,
- 5) utiliser de façon simultanée des fiches lexique et la fiche dialogue de l'élève liée à l'objet de la vidéoconférence,
- 6) identifier et s'approprier les codes sociaux et culturels,
- 7) élaborer un questionnaire d'évaluation et d'autoévaluation,
- 8) identifier les éventuelles inhibitions liées à la situation de communication et y remédier (voir fiche de l'oral)

PRATIQUE D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE FILMEE :

Les élèves de la classe de seconde professionnelle commerce en section européenne «italien» du LP Robert Schuman de Charenton-Le-Pont et leur professeur de DNL en relation avec les entreprises italiennes IZACCARIA à Agropoli (SA) ou MILUDASITE MARK AGENCY à Naples.

EFFETS ATTENDUS :

- re-dynamiser l'apprentissage d'une langue vivante
- re-valoriser l'enseignement professionnel
- renforcer des liens de solidarité et d'entraide dans le groupe
- diversifier les supports d'apprentissage linguistique et culturel
- rendre l'élève acteur de sa formation
- pratiquer la DNL comme un outil de communication et d'intégration professionnelle

CONCLUSION :

La langue n'est plus confinée dans un support uniquement écrit au travers de manuels scolaires par exemple mais elle devient VIVANTE et enfin on donne un vrai sens à la langue vivante (LV) et cette langue devient d'autant plus réelle avec l'usage de la DNL qui « personnalise » non plus une langue mais la langue d'une discipline, cœur de métier.

L'élève réussit enfin à comprendre que son champ professionnel n'est pas uniquement lié à sa langue natale mais aussi à d'autres façons de faire et à d'autres langues. LA LANGUE devient ACTION CONCRETE.

Les élèves ne sont plus des acteurs passifs du multimédia, comme ils ont souvent l'habitude d'en faire usage mais ils deviennent coparticipants au développement de la discussion.

Un effort de réflexion sur l'importance des pré-requis linguistiques au travers de divers champs lexicaux et culturels autour du savoir et donc des connaissances doit devenir le leitmotiv des élèves pour comprendre que l'apprentissage d'une langue est l'expression d'une pensée qui s'est construite.

LIENS AVEC LE CECRL :

- Compréhension Orale (CO)
- Compréhension Ecrite (CE)
- Production Orale (PO)

LIENS AVEC LE CADRE COMMUN DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES :

- **Compétence 1** : Maîtrise de la langue française (avec une expérience dans une classe d'accueil en Français Langue Seconde au lycée de LP Jean Moulin de Rosny Sous Bois)
- **Compétence 2** : Pratique d'une langue vivante étrangère
- **Compétence 4** : Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication (une expérience sera partagée au lycée Robert Schuman de Charenton le Pont dans le cadre d'une séance avec vidéo conférence en relation directe avec une entreprise en Italie dans le cadre de la section européenne d'une classe de Baccalauréat Professionnelle commerce)
- **Compétence 7** : Accession à l'autonomie et l'acquisition de l'esprit d'initiative